

**COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES****Séance du samedi 30 septembre 2023**


---

Date convocation : 26 septembre 2023	<i>trente septembre deux mille vingt-trois, à 18h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL</i>
Membres en exercice : 11	<b>Présent(e)s :</b> Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Isabelle BENOIT, Corentin CAPELIER, Rémy MONET, François ROUVEYROL
Présents : 6	
Votants : 10	<b>Absent(e)s et représenté(e)s :</b> Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET, Robert DEMOLIN représenté par Corentin CAPELIER, Fanny JACQUART représentée par Rémy MONET, Patrick ROY représenté par Charles ALDROVANDI
Pour : 10	
Contre : 0	
Abstentions : 0	<b>Excusé(e)s :</b> <b>Absent(e)s :</b> <b>Secrétaire de séance :</b> Jean-Claude AUBERLET

---

**Objet: Affouage : Devis ONF (Office National des Forêts).**

Le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante comme vu lors de la Commission Générale du samedi 23 septembre 2023 lors de la visite sur le terrain avec l'ONF, la proposition de réaliser 2 devis :

- Sortir les arbres sur pied sur le bord du chemin.
- Débiter à 2 mètres sur le bord du chemin.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Décide de demander 2 devis.
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches dans ce sens et à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,  
Au registre sont les signatures,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en S/Préfecture

le ...03/10/2023

et publié ou notifié

Pour copie conforme.  
Le Maire,

François Rouveyrol

